





Commune d'ALLEMENT
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
 (hors zones inondables par l'Eau d'Oile et la Romanche)
 (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes **	Nature du risque **
 Zones d'interdictions	I ¹ , I ² : Inondation en pied de versant
 Zones de projet possible sous maîtrise collective	M, m : Murs
 Zones de contraintes faibles	T, t1, t2 : Caves de terrains et des réseaux souterrains
 Zones sans contrainte spécifique	V, v : Travaux et rassemblements sur versant
	G, g1, g2 : Glissements de terrain
	P, p1, p2 : Chutes de pierres
	A, As, A : Avalanches

Pour le ruisseau sur versant de type phénomène généralisé et diffusif : voir encart au 1/25 000 de la carte du zonage réglementaire au 1/10000
 Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractérisées en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.
 --- Limite de la zone d'étude

Réalisation : RTM39 Etabli le : Mars 2004
 Edition : ALPGEORISQUES Modifié le : Echelle : 1/5 000

